



Communiqué intersyndical

Retraites : première journée de mobilisation le 19 janvier 2023

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, du privé comme du public et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue.

Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, pour les jeunes générations et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le gouvernement affirme, contrairement à ce qu'affirme le COR, que le recul de l'âge légal de la retraite est un impératif, et pour se justifier il prétend une situation financière catastrophique !

Au moment où le contexte social, environnemental et économique est particulièrement difficile pour une partie croissante de la population, le gouvernement, en s'entêtant, porte l'entière responsabilité d'un possible conflit social majeur.

Nous réaffirmons, avec la majorité de la population, que nous sommes fermement opposées à tout recul de l'âge légal de départ en retraite et à une augmentation de la durée de cotisation.

Dans ce contexte, nos organisations syndicales rappellent qu'un salarié sur deux arrivant à l'âge de départ à la retraite n'est plus en activité (invalidité, chômage, bénéficiaires des minima sociaux...).

Ainsi, toute mesure d'âge ne ferait que précariser encore les actuel.le.s et futur.e.s travailleurs et travailleuses.

Pour l'intersyndicale, des alternatives, y compris financières, existent pour aménager les fins de carrière et les montants des pensions tout en faisant reculer les inégalités touchant particulièrement les femmes.

Nos organisations appellent l'ensemble des syndicats à organiser unitairement, des assemblées générales partout dans les entreprises et services, sur le lieu de travail pour débattre des revendications contre le projet de démolition de notre système de retraite (régime général et régimes spéciaux) et de l'organisation de l'action.

La journée interprofessionnelle de grève et de manifestation du 19 janvier marquera le début d'un mouvement d'ampleur dans les semaines à venir.

L'intersyndicale de Charente Maritime appelle les salarié.es actifs, retraité.es, étudiant.es, privé.es d'emploi à se mobiliser fortement dès le 19 janvier et à participer à différentes manifestations organisées en intersyndicale sur le département.

LA ROCHELLE	14 H 30	Parvis de la Gare
SAINTES	10 H 30	Palais de Justice
ROCHEFORT	10 H 30	Place Colbert